



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : CRIMINALITÉ FINANCIÈRE AU PROCHE-ORIENT

La région du Proche et Moyen-Orient fait partie des régions les plus marquées par la criminalité financière. Comprise comme l'ensemble des activités illégales et infractions commises dans le domaine économique et financier, elle se caractérise dans ces pays par la prépondérance du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et des différentes formes de fraude ou de corruption. Si de nombreux pays de la zone sont classés défavorablement selon les indicateurs liés à la corruption, comme celui de « perception de la corruption » de l'ONG *Transparency International* (2024), cette situation s'explique d'abord par le contexte géopolitique qui influence la situation de la criminalité financière. La géographie de ces pays les expose davantage aux trafics ; les flux illicites (contrebande, armes, drogue) concernent par exemple l'Égypte, la Jordanie, l'Irak et le Liban. Certains États de la région ont d'ailleurs eux-mêmes alimenté ces phénomènes, comme la Syrie, réel narco-État sous le précédent régime. Les bouleversements géopolitiques ouverts en 2023-2024 modifient les dynamiques à l'œuvre et renforcent la criminalité ; les flux de contrebande de drogue ont ainsi radicalement changé à partir du 7 octobre 2023.

Le poids de la criminalité financière s'explique également par les principaux traits des économies de la région. Le niveau d'argent liquide en circulation et la dollarisation de l'économie, difficiles à estimer, y sont prépondérants, favorisant le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale ; l'informalité s'élèverait en moyenne à environ 22 % du PIB, sauf en Israël (5,5 %), et toujours en stagnation ou en augmentation depuis 2019. En conséquence, plusieurs secteurs sont particulièrement exposés aux activités illicites : les bureaux de change (« sarrabs ») et les systèmes de transferts de fonds (« hawala ») s'extraient des circuits bancaires classiques et sont souvent investis par des réseaux transfrontaliers criminels. De même, si le secteur bancaire doit en général suivre les normes LCB/FT, plusieurs scandales de corruption ont néanmoins touché des banques privées comme publiques. Enfin, le commerce de l'or et des métaux précieux ainsi que l'immobilier, sont également touchés.

Dans ce contexte, la progression de la numérisation des moyens de paiement, théoriquement bénéfique, a des effets mitigés. S'il est vrai que des applications de transfert d'argent instantané, comme *CliQ* en Jordanie ou *InstaPay* en Égypte permettent, en réduisant l'usage de l'argent liquide, de mieux tracer les paiements et d'améliorer la collecte fiscale, les cryptomonnaies et les technologies de transformation numérique des services financiers (« fintech ») peuvent également augmenter les risques de criminalité financière.

Les différents États de la région ont cherché, à des degrés divers, à se doter d'un arsenal législatif et d'institutions capables de contrer la criminalité financière. À part l'Iran, tous les États disposent d'une cellule de renseignement financier (CRF) faisant partie du groupe Egmont. Au niveau administratif, est courante l'existence d'une institution supérieure de contrôle (ISC), sauf en Syrie, et d'un organisme anticorruption unique. On constate par ailleurs un indéniable mouvement global de renforcement des normes et de l'encadrement des pratiques. Les corpus juridiques ont été renforcés en Irak (2015), et récemment en Égypte et Jordanie (2023), tandis que la Palestine s'est dotée d'une nouvelle stratégie triennale (2025) et que la feuille de route de la banque centrale de Syrie prévoit une priorité forte sur les risques LCB/FT.

Toutefois, de nombreuses lacunes subsistent comme le démontrent les évaluations du Groupe d'action financière (GAFI). Si l'ensemble des pays de la zone appartiennent à un organisme régional du Réseau global, seul Israël est membre à part entière. Par ailleurs, la Jordanie a pu sortir en 2023 de la « liste grise » ; mais la Syrie y est toujours inscrite, le Liban l'a rejointe en octobre 2024 et d'autres pays pourraient en faire partie en 2026. L'Iran est quant à lui sur liste noire.

Dans ces conditions, les partenaires des pays de la zone, et notamment la France, cherchent à les aider à renforcer leurs dispositifs de lutte. Cela prend la forme d'assistance technique, de partenariats noués avec Expertise France ou l'Agence française anticorruption sur les questions de LCB/FT, et d'un dialogue soutenu, à haut niveau, sur ces enjeux.

LE CHIFFRE À RETENIR

22%

ÉCONOMIE INFORMELLE / PIB

ÉGYPTE

1. SOUTIEN D'UNE ÉMISSION D'UNE OBLIGATION SAMOURAÏ DURABLE VIA UNE GARANTIE PARTIELLE DE CRÉDIT DE LA BAD

La [Banque africaine de développement](#) (BAD) va accorder une garantie partielle de crédit pour soutenir l'émission par l'Égypte d'une obligation samouraï durable d'un montant de 500 M USD, libellée en yens et destinée au marché japonais, avec une émission envisagée en 2026. Si le montant de la garantie n'a pas été divulgué par la BAD, certaines sources de presse l'estiment à environ 350 M USD. Cette garantie vise à réduire le coût de financement et allonger la maturité de l'emprunt, tout en facilitant l'accès de l'Égypte aux marchés internationaux de capitaux. Les fonds levés seront exclusivement alloués à des projets éligibles au titre du Cadre souverain de financement durable de l'Égypte, couvrant notamment les énergies renouvelables, les transports propres, l'efficacité énergétique, l'adaptation climatique, la gestion de l'eau, le financement des MPME, le logement abordable et l'accès aux services essentiels. La BAD souligne que ce dispositif s'inscrit dans la stratégie de consolidation budgétaire du gouvernement, visant une réduction du ratio dette publique au PIB de 96,4 % en 2024/25 à moins de 80 % d'ici 2026/27, et fait suite à l'émission réussie du *panda bond* durable de 2023, également garanti par des institutions multilatérales.

2. LANCEMENT D'APPEL À « MANIFESTATION D'INTÉRÊT » POUR LA MISE EN CONCESSION DE L'AÉROPORT DE HURGHADA

Le 10 décembre, le ministère égyptien de l'Aviation civile a lancé un appel à [manifestation d'intérêt](#) pour la gestion, la maintenance et le développement de l'aéroport d'Hurghada. Situé sur la mer Rouge, cet aéroport est le deuxième du pays en termes de trafic, avec près de 9 M de passagers en 2024, derrière l'aéroport international du Caire. Cette initiative constitue un projet pilote dans le cadre d'un programme national d'ouverture au secteur privé portant sur 11 infrastructures aéroportuaires, actuellement exploitées par l'entreprise publique EHCAAN (Sharm El-Cheikh, Sphinx, Borg El Arab, Louxor, Assouan, Sohag, Assiout, Abou Simbel, El Alamein et Marsa Matruh). Le modèle retenu prévoit le maintien de la propriété publique des infrastructures, tout en confiant la gestion opérationnelle et commerciale à un opérateur spécialisé, avec pour objectifs l'amélioration des performances, de la qualité de service et de la capacité d'accueil. La date limite de réponse est fixée

au 12 février, et la publication des appels d'offres est attendue au premier trimestre 2026. Pour accompagner ce processus, les autorités égyptiennes bénéficient de l'appui de l'IFC (Groupe Banque mondiale), dans le cadre d'un accord signé en mars 2025. L'IFC assistera par la suite les autorités dans la mise en œuvre d'un plan stratégique, précisant les modalités d'ouverture au secteur privé ainsi que la structuration éventuelle des lots concernant les dix autres infrastructures du programme.

3. FINANCEMENT DE 200 M€ (BERD) POUR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le 15 décembre, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a octroyé à l'Égypte un [financement pouvant atteindre 200 M EUR](#), destiné au renforcement du réseau électrique de transmission. Il comprend un prêt de 165 M EUR, une subvention d'investissement (35 M EUR) et une assistance technique (2 M EUR), destinés à financer la construction d'une sous-station 500 kV au Caire et la mise en place d'une ligne haute tension stratégique reliant la région du golfe de Suez, d'une capacité de 2,1 GW. Ce projet est labellisé dans le cadre de l'initiative NWFE. Pour rappel, les besoins d'investissement dans le réseau électrique sont colossaux en Égypte (estimés à 10 Mds USD à moyen terme par l'OCDE) et essentiels pour absorber l'essor rapide des énergies renouvelables, intermittentes et éloignées des centres de consommation. En parallèle, la BERD a conclu cinq protocoles d'accord portant sur les secteurs de l'investissement, de l'énergie et du développement durable. Un protocole d'accord a notamment été signé afin de faciliter l'accès des entreprises privées à la plateforme nationale Hafiz, conçue pour soutenir l'investissement productif via un accompagnement technique et financier.

IRAK

1. LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE LA BERD

La Banque européenne pour la reconstruction et de développement (BERD) a tenu le 14 décembre une cérémonie pour l'inauguration de sa première opération directe en Irak. Cette dernière porte sur l'octroi d'une ligne de financement du commerce (*trade finance*) de 100 M USD à la National Bank of Iraq (NBI), la plus grande banque non-publique du pays, par ailleurs filiale de la banque jordanienne Capital Bank of Jordan. Cette ligne de crédit permettra à la NBI d'émettre des garanties pour couvrir les risques commerciaux et politiques liés aux opérations d'import/export de ses clients et de fournir des avances de trésorerie pour financer des prêts

commerciaux à court terme. La BERD a ouvert son bureau de représentation permanente à Bagdad en septembre 2025.

IRAN

1. MONTÉE EN PUISSANCE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Stimulés par la hausse continue des prix à la consommation (46 % d'inflation en g.a. selon les statistiques officielles, près de 80 % pour le panier de la ménagère) et la dépréciation non moins constante d'un Rial qui a perdu 80 % de sa valeur en 3 ans, les mouvements sociaux ne cessent de monter en puissance dans tous les secteurs de l'économie iranienne. Près de 9500 manifestations ont été enregistrées dans le pays en 2025, le triple des mouvements répertoriés l'année précédente. Si aucune région n'est épargnée par cette agitation, les villes les plus touchées sont Téhéran, Ahvaz, Shush, Ispahan, Kermâchâh, Bouchehr, Hamedan, Bandar Abbas et Chabahar. Sur le plan sectoriel, la mobilisation embrasse également un champ de plus en plus vaste : industrie des hydrocarbures, production électrique, fonction publique, hôpital, industrie pharmaceutique, sidérurgie, pétrochimie, transports, commerce, télécommunications et enseignement. En dépit de cette diversité, la nature des revendication varie peu : hausses de salaires nettement inférieures à celle des prix précipitant la chute du pouvoir d'achat, heures supplémentaires non rémunérées, absence d'indemnités de transports pour les salariés travaillant loin de leur foyer (notamment sur les site pétroliers et gaziers), etc.

Cette croissance inédite des mouvements sociaux apparaît d'autant plus significative que les mesures d'intimidation et les sanctions mises en œuvre par les autorités à l'endroit des manifestants demeurent particulièrement rigoureuses : menaces de licenciement, retenues sur salaire, enquêtes de police, intimidation du cercle familial des manifestants. L'évolution du climat social inquiète d'autant plus le régime iranien que l'inflation, selon toute vraisemblance, continuera de croître à un rythme élevé en 2026, tandis que l'activité économique devrait, selon la Banque mondiale, se contracter de 3 %.

2. LE CASSE-TÊTE DES DEVISES À LA BANQUE CENTRALE

Au cours du mois écoulé, la valeur du rial est passée de 1 080 000 IRR à 1 310 000 IRR pour 1 USD, soit une dépréciation de 17 % en g.m. Cette chute résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs politiques et économiques observés ces derniers mois : **i)**

incertitudes et stagnation économique d'après-guerre des 12 jours, **ii)** effets du « snapback », **iii)** hausse du prix de l'essence conjuguée à une inflation élevée, **iv)** rapatriement insuffisant des devises par les grands exportateurs, **v)** allocation insuffisante de devises par la Banque centrale (BCI) et **vi)** demande excessive des importateurs sur le marché libre. Selon des représentants de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'agriculture d'Iran (ICCIMA), le délai d'attente pour l'allocation de devises auprès de la BCI serait très long : en dépit d'un stock de **28 Mds USD** de demandes en souffrance, la BCI n'allouerait qu'environ **250 M USD** par semaine, soit **2,5 ans** d'attente. Or les efforts de la BCI pour contenir la vague de dépréciation du Rial au moyen de ses instruments traditionnels ont à ce jour échoué, qu'il s'agisse : **i)** de l'injection de devises à un taux inférieur à celui du marché libre, **ii)** du rejet d'une partie des demandes de liquidités des banques sur le marché du repo (le taux d'acceptation se stabilisant à **42 %**, soit près de **2 Mds USD** au cours de ces derniers mois), **iii)** de l'inspection des transactions bancaires et de la fermeture de **6 000 comptes** totalisant environ **1,6 Md USD** de transactions suspectes, **iv)** de la mise en place d'un nouveau marché officiel des changes (marché dit « de la deuxième salle ») basé sur une taux de **1 070 000 IRR pour 1 USD** afin d'inciter les exportateurs à rapatrier leurs devises sur ce marché, et à **v)** de la suppression de l'allocation de devises à taux préférentiel pour certains produits portant essentiels, comme le riz.

3. L'AGRICULTURE EXTRATERRITORIALE : NOUVELLE STRATÉGIE AGRICOLE

La baisse des précipitations de 52 % et la diminution de l'humidité des sols dans les provinces à agriculture pluviale ont déclenché une alerte quant à une possible diminution de la production de blé. Ces conditions pourraient faire chuter la production sous le seuil des **8 millions de tonnes**, alors que les besoins annuels du pays sont estimés à environ 13 millions de tonnes. Or un déficit de **5 millions de tonnes** entraînerait une dépendance excessive aux importations, sur un marché fortement sensible aux évolutions géopolitiques. Chaque million de tonnes de blé non produite représente, selon les cours mondiaux actuels, au moins **300 M USD** d'importations supplémentaires, ce qui accroîtrait la pression sur les ressources en devises dans un contexte de sanctions et de restrictions des transferts financiers. Outre la crise de l'eau, la forte hausse des coûts de production — engrains, semences améliorées, carburant — ainsi que le vieillissement des machines agricoles et la pénurie de pièces de rechange, ont considérablement réduit les marges des agriculteurs.

Dans de nombreuses régions, la culture du blé n'est plus rentable et s'est transformée en activité à haut risque. Face à cette situation, le gouvernement iranien vient d'initier une stratégie d'agriculture extraterritoriale : plusieurs accords ont été conclus portant sur 200 000 hectares en Russie, 500 000 hectares au Kenya et un million d'hectares en Tanzanie.

ISRAËL

1. SYMPOSIUM FRANCO-ISRAÉLIEN SUR L'IA

Un symposium bilatéral consacré à l'intelligence artificielle appliquée à la santé s'est tenu le 11 décembre à l'Université de Tel-Aviv, dans le cadre de l'AI Week de l'université. L'événement a été organisé conjointement par l'Ambassade de France en Israël, l'Institut français, Expertise France, la Fondation France-Israël (FIF) et le ministère israélien de l'Innovation, de la Science et de la Technologie (MOST). La délégation française, composée de chercheurs du CNRS, de dirigeants de grands hôpitaux et d'experts de premier plan en IA et santé, constituait la première participation scientifique française de ce niveau accueillie en Israël depuis octobre 2023. Le programme du symposium a combiné une conférence inaugurale et plusieurs tables rondes consacrées aux applications de l'IA en santé, couvrant notamment l'aide au diagnostic, la recherche biomédicale, la transformation des systèmes de soins ainsi que les enjeux éthiques, réglementaires et de gouvernance des données de santé. L'Ambassadeur de France en Israël a salué la densité des échanges scientifiques franco-israéliens et souligné le rôle structurant du programme Maimonide, pilier de la coopération bilatérale depuis plus de 22 ans, comme modèle de partenariats d'excellence entre chercheurs des deux pays.

2. VISITE D'UNE DÉLÉGATION ÉCONOMIQUE ALLEMANDE, SIGNE D'UN RÉCHAUFFEMENT DE LA RELATION BILATÉRALE

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre Israël et l'Allemagne, et en marge de la visite historique du Chancelier F. Merz, une délégation allemande de 70 représentants d'entreprises s'est rendue en Israël le 16 décembre, conduite par la ministre fédérale allemande de l'Économie et de l'Énergie Katharina Reich, et s'est entretenue avec le Ministre de l'Économie et de l'Industrie Nir Barkat. La délégation comprenait notamment le CEO du groupe DHL ainsi que des représentants de sociétés telles que Rolls-Royce, Renk Group, OHB Systems et Quantum Systems, actives dans l'aéronautique, le secteur spatial, les drones et des secteurs connexes à la défense. Sur les neuf

premiers mois de 2025, les exportations israéliennes vers l'Allemagne se sont élevées à 2,3 Mds USD, en hausse de 25 % par rapport à la même période de 2024, tandis que les importations en provenance d'Allemagne ont atteint 4,5 Mds USD, à un niveau stable. Les relations économiques bilatérales se traduisent également par la présence en Israël de nombreux groupes allemands comme SAP, Siemens, Bosch, Bayer, Volkswagen et Deutsche Telekom. Plus de 100 représentants d'entreprises israéliens devraient se rendre en Allemagne en 2026, avec l'appui des missions économiques israéliennes à Berlin et Munich.

3. PLUS DE 70 MDS USD DE CESSIONS D'ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES EN 2025

Les cessions d'entreprises (exits) de l'écosystème technologique israélien ont dépassé 70 Mds USD sur les onze premiers mois de 2025, selon le rapport annuel conjoint de Poalim Tech et Dealigence, réparties sur environ 110 opérations. Ce niveau d'activité marque une rupture avec la moyenne observée ces dernières années, généralement comprise entre 60 et 70 transactions annuelles. Même en excluant des transactions hors norme, telles que l'acquisition de Wiz par Google pour 32 Mds USD, le volume et la valeur des opérations témoignent d'une accélération structurelle du marché. Le rapport souligne par ailleurs le poids croissant des transactions domestiques, une part significative des exits ayant été réalisée via des acquisitions d'entreprises israéliennes par d'autres acteurs israéliens, illustrant la consolidation interne de l'écosystème.

4. FORTE HAUSSE (+50%) DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS VERS LES ACTIONS ISRAÉLIENNES

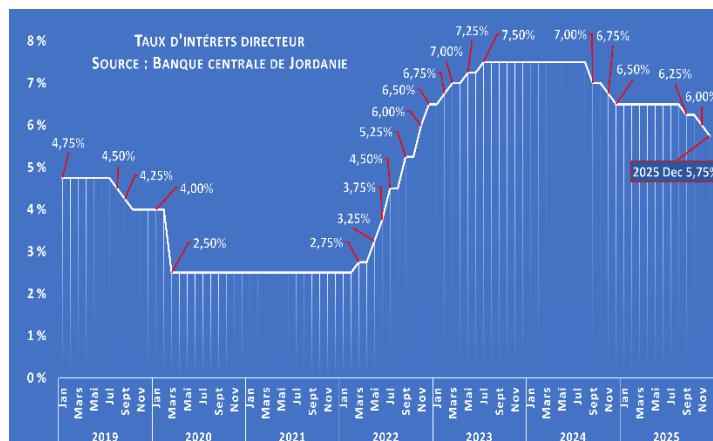
En 2025, la Bourse de Tel-Aviv connaît une année exceptionnelle, marquée par une hausse d'environ 50 % de ses principaux indices et un afflux massif de capitaux étrangers, avec 2,3 Mds USD d'achats nets d'actions par des investisseurs internationaux. La valeur des participations étrangères dans les actions non listées sur d'autres places atteint un record de 19,2 Mds USD (63,5 Mds ILS), soit environ 10 % de la capitalisation du TA-125, contre 7,9 Mds USD au point bas de mi-2024. Cette dynamique traduit un retournement après les retraits liés à la réforme judiciaire en 2023 et au déclenchement de la guerre, porté par la baisse de la prime de risque d'Israël et l'amélioration du contexte sécuritaire. Les flux se concentrent largement sur les valeurs financières (70 % des encours), en particulier les grandes banques et les assurances, dont les indices progressent respectivement de 71 % et 165 % sur l'année. Deux tiers des investissements étrangers sont réalisés via

des ETF, dominés par Vanguard et BlackRock. La Bourse locale estime enfin que le passage à une semaine de cotation du lundi au vendredi, prévu en janvier, pourrait encore accélérer l'internationalisation du marché et soutenir durablement les flux entrants.

JORDANIE

1. DIMINUTION DE 25 PB DES TAUX D'INTÉRÊTS DE LA BCJ

La Banque Centrale de Jordanie (BCJ) a annoncé une nouvelle baisse des taux d'intérêt de ses instruments de politique monétaire de -25 points de base (pb) à compter du 14 décembre 2025. Cette diminution - la sixième consécutive - fixe le taux directeur à 5,75 %. Le comité a confirmé la stabilité monétaire du Royaume, soutenue par un stock important de devise étrangère, qui a atteint 24,6 Mds USD fin novembre 2025, couvrant 8,8 mois d'importations. Cette décision répond par ailleurs à une inflation stabilisée à un faible niveau de 1,8 % sur les onze premiers mois de 2025. Cette annonce fait enfin suite à la baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale des États-Unis, de 25 pb également, intervenue le 10 décembre.



2. FMI: ADOPTION DU RAPPORT TECHNIQUE DE LA 4^{ÈME} REVUE DE L'EFF

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé le rapport technique sur la quatrième revue du mécanisme élargi de crédit (*Extended Fund Facility – EFF*) mis en place en janvier 2024, ainsi que la première revue de l'accord relatif à la facilité pour la résilience et la durabilité (*Resilience and Sustainability Facility – RSF*) adopté en juin 2025. Cet accord a pour effet le déboursement de 130 M USD dans le cadre du programme EFF et 110 M USD dans le cadre du programme RSF. Le Fonds salue la poursuite des efforts des autorités jordaniennes, qui mettent en place des politiques macroéconomiques solides et des réformes structurelles pour renforcer la résilience et stimuler la croissance et la création

d'emplois. Les autorités ont également mis en œuvre les deux mesures de réforme prévues pour la première révision du programme RSF.

3. PROJET NATIONAL CONVEYOR : MESURES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Le Conseil des ministres a approuvé le 14 décembre la mise en place d'incitations pour le projet National Conveyor. Ces mesures incluent une exonération totale de la TVA générale et spéciale, ainsi que la couverture, par le gouvernement, de l'impôt sur le revenu, de la retenue à la source, des prélèvements obligatoires, des droits de douane et des frais de services. L'importation temporaire de véhicules, machines et équipements essentiels au projet sera également facilitée. Pour mémoire, ce méga-projet prévoit de dessaler 300 millions de mètres cubes d'eau de la mer Rouge par an, au bénéfice de près de 4 millions de citoyens, avec un démarrage prévu en 2026.

LIBAN

1. MONOPRIX EST DE RETOUR APRÈS SIX ANNÉES D'ABSENCE

L'enseigne de distribution Monoprix, qui avait pénétré le marché libanais en 1999, avant de le quitter en 2019, a rouvert un magasin à Rabieh, en périphérie de Beyrouth, le 17 décembre.

Pour son retour, Monoprix s'appuie sur un franchisé local, le groupe Gray Mackenzie Retail, qui opère déjà au Liban les marques de distribution Spinney's (17 points de vente) et Grab'nGo.

Mackenzie prévoit de renforcer la présence de Monoprix sur le territoire libanais avec l'ouverture de nouveaux magasins dans les années à venir.

2. ADOPTION PAR LE PARLEMENT DE PROJETS ET TEXTES ÉCONOMIQUES JUSQUE-LÀ BLOQUÉS

Réuni en séance plénière le jeudi 18 décembre 2025, le Parlement libanais a ratifié le prêt de 250 M USD de la Banque mondiale dans le cadre du projet *Lebanon Emergency Assistance Project (LEAP)*, destiné à la reconstruction des infrastructures du Sud endommagées par la guerre de 2024. Deux autres prêts de la Banque mondiale ont également été ratifiés lors de la séance, l'un portant sur le secteur de l'eau (257 M USD), et le second relatif à l'amélioration de la gestion budgétaire du pays (34 M USD).

Le Parlement qui n'avait pas pu se réunir depuis fin septembre en raison de tensions politiques sur la loi électorale, a pu tenir une session plénière après l'atteinte du quorum (65 députés) à la Chambre, grâce à la présence de 67 députés. Avec ce déblocage

politique, même relatif, deux lois fondamentales – également bloquées depuis plusieurs mois – ont pu être adoptées. La première, amendant un texte de 2017, porte sur les partenariats public-privé (PPP) et vise à leur offrir un cadre législatif plus clair et plus transparent tout en accordant plus de garanties au secteur privé ; son adoption devrait permettre au gouvernement d'accélérer le projet de développement de l'aéroport René Moawad de Qoleyat, pour lequel le ministre des Transports avait déjà lancé un appel public à manifestation d'intérêt et recueilli 26 réponses de sociétés intéressées. La deuxième loi concerne l'indépendance de la Justice. Cette réforme, attendue de longue date aussi bien par la population locale que par la communauté internationale, contribuera également à l'amélioration du climat des affaires au Liban.

SYRIE

1. ABRIGATION DÉFINITIVE DU CAESAR ACT

Le président des États-Unis D. Trump a signé le jeudi 18 décembre le budget de la Défense pour 2026 (*National Defense Authorization Act, NDAA*), qui prévoit notamment l'abrogation définitive du corpus législatif servant de base aux sanctions contre la Syrie et appelé *Caesar Act*. Cette décision était particulièrement attendue par les autorités syriennes pour permettre le retour de l'aide internationale et des investissements dans le pays.

2. LA SYRIE COMME INVITÉE D'HONNEUR À L'EXPOSITION « MADE IN SAUDI ARABIA 2025 »

L'exposition « Made in Saudi Arabia 2025 », qui s'est tenue à Riyad du 15 au 17 décembre et visait à promouvoir les objectifs de la Vision 2030 du régime saoudien, a mis à l'honneur la Syrie. Le ministre syrien de l'Économie et de l'Industrie, M. Nidal al-Shaar, était notamment présent pour présenter l'approche économique des autorités syriennes. En marge de l'événement, un partenariat a notamment été signé entre Syrian Airlines et SAL, entreprise saoudienne de logistique et gestion du fret aérien.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LA DETTE PUBLIQUE APPROCHE LES 15 Mds USD

Lors d'une conférence de presse, le ministre du Plan et de la Coopération internationale, assurant également l'intérim des Finances, a annoncé que la dette publique palestinienne s'approche désormais des 15 Mds USD, un niveau qualifié de « menace existentielle » pour l'Autorité palestinienne. Cette aggravation résulte principalement du gel, depuis sept

mois, des recettes de compensation retenues par Israël, qui dépassent 4 Mds USD et représentent près de 68 % des revenus publics.

Le ministre a détaillé la composition de la dette : 4,5 Mds USD dus au fonds de pension, 3,4 Mds USD aux banques locales, 1,65 Md USD envers des fournisseurs du secteur privé, 1,4 Md USD de dette extérieure, auxquels s'ajoutent diverses obligations d'environ 1,2 Md USD.

Il a par ailleurs rappelé que 291 884 personnes dépendent des salaires publics — dont plus de 120 000 civils, 52 000 militaires et près de 54 000 retraités — alors que la masse salariale absorbe plus de 70 % des dépenses et n'est versée qu'à 60 % depuis 2021 en raison de la crise.

2. LES PRÊTS NON PERFORMANTS À 5,3 % AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2025

Les données financières les plus récentes indiquent que le taux de prêts non performants dans le secteur bancaire palestinien a atteint 5,3 % à la fin du troisième trimestre 2025, un niveau qui reflète les pressions croissantes sur les emprunteurs dans un contexte de guerre et de contraction économique. Cette proportion représente environ 624 M USD sur un total de 11,7 Mds USD de prêts et facilités de crédit en circulation.

Les crédits bancaires ont néanmoins poursuivi leur progression, enregistrant une hausse de 6 % depuis la fin de 2024, lorsqu'ils s'élevaient à 11 Mds USD. Ils se répartissent entre 3,29 Mds USD destinés au gouvernement et 8,47 Mds USD au secteur privé. Les facilités de crédit comprennent 9,69 Mds USD de prêts directs, 1,86 Md USD de découverts et 211 M USD de financements en leasing.

Avant la guerre, au troisième trimestre 2023, les prêts en défaut atteignaient 470,5 M USD, soit 4,1 % du portefeuille total, un niveau inférieur au taux enregistré aujourd'hui et légèrement au-dessus des moyennes régionales observées par la Banque mondiale.

3. LA FRANCE RENFORCE SON ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EAU

Ce dimanche à Ramallah, deux accords de financement ont été signés entre le gouvernement palestinien et l'Agence française de développement (AFD), pour un montant total de 20 M EUR. Ces accords visent à améliorer les services d'assainissement, promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées et soutenir les réformes structurelles du secteur de l'eau.

Les financements s'inscrivent dans le cadre de l'initiative Team Europe, qui associe plusieurs partenaires européens, et se traduisent par le soutien aux programmes « Tajdeed » et « WadiZ ». Le projet « Tajdeed », doté de 15 M EUR par l'AFD, permettra notamment la construction d'une station moderne de traitement des eaux usées dans la région de Jénine Ouest, tandis que le programme « WadiZ », financé à hauteur de 4,55 M EUR, vise à renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles liées à la réutilisation des eaux en agriculture.

À travers ces projets, la France réaffirme son soutien durable au développement des infrastructures essentielles, à la résilience des institutions palestiniennes et à l'amélioration concrète des conditions de vie des populations.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL RESTE SOUS FORTE TENSION

En 2025, le marché du travail palestinien reste sous forte pression, combinant chômage élevé, précarité contractuelle et faibles revenus. En Cisjordanie, près

de 43 % des salariés du secteur privé travaillent sans contrat formel, traduisant une fragilité structurelle de l'emploi et une absence de sécurité juridique. Seuls 37,5 % bénéficient d'une couverture retraite ou d'une indemnité de fin de service, tandis que les inégalités de genre persistent : à peine un peu plus de la moitié des femmes salariées ont accès à un congé maternité rémunéré. Par ailleurs, 15,2 % des salariés perçoivent un revenu inférieur au salaire minimum légal.

Le chômage a atteint 28,5 % au troisième trimestre 2025. Le salaire journalier moyen en Cisjordanie s'élève à 139,2 shekels, pour une semaine de travail de 42,1 heures. À titre de comparaison, environ 44 000 Palestiniens travaillent en Israël et dans les colonies, où le salaire journalier moyen atteint 253,4 shekels, soit presque le double. Cette différence alimente une dépendance persistante à des emplois extérieurs, plus rémunérateurs mais précaires et politiquement contraints.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,6	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	16,4	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	51,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr